

Le passeur, une question pour L'AME

La passe * est ce moment où l'acte dont procède un analyste « pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit » [\[1\]](#). Loin de n'intéresser que le seul sujet en analyse, la passe est aussi l'expérience qui soutient un projet beaucoup plus large, celui d'une Ecole. Ce projet vise à prendre en considération et à résoudre les problèmes cruciaux posés à la psychanalyse, parmi lesquels le devenir analyste n'est pas des moindres.

La passe met à contribution un analysant qui, par son cheminement dans la cure, en vient à reconsidérer son rapport au désir et à éclairer d'un jour nouveau la version du réel avec laquelle il doit désormais composer. Ce pas, le passant entend le faire savoir. A cet effet, un dispositif spécifique lui permet d'adresser son témoignage à un jury, le cartel de la passe, alors que la transmission s'effectue de manière indirecte. Elle en passe par un intermédiaire, celui des passeurs.

Acteur essentiel du dispositif, le passeur est la passe. Se pose à lui la question du désir de l'analyste, « qu'il y soit ou non en difficulté » [\[2\]](#). Son office ne se limite pas à être un messager. C'est au titre d'une double fonction qu'il est impliqué dans la procédure : témoigner de la vérité comme cause, transmettre un fragment de savoir obtenu du passant. Sans lui la passe se réduirait à amalgamer en un corps constitué un groupe de dits-dacticiens.

Comment s'effectue la désignation du passeur ?

Elle est assurée par l'AME et la responsabilité de celui-ci est, de fait, engagée dans le processus de la passe. En effet, cela suppose une aptitude à lire, chez l'analysant, le moment

de la passe mais nécessite aussi de sa part une capacité à discerner la possible implication du passeur dans l'expérience de l'Ecole. La désignation du passeur est une opération composite. Elle intègre à l'interprétation qui se soutient d'un « je ne pense pas » propre à l'acte de l'analyste, le discernement qui porte sur la reconnaissance d'une disposition voire un talent.

Tel analysant peut-il contribuer à ce que la vérité d'un témoignage parvienne à la *barre* du cartel de la passe ? Est-il en mesure de transmettre la singularité d'un savoir ? Répondre à ces questions exige de l'AME un certain discernement. La pertinence de la désignation du passeur n'est pas sans incider sur la tenue et le déroulement de la procédure. Pour cette raison elle entretient une proximité avec l'issue de la passe, voire sa conclusion. Cela implique de la part de l'AME l'acceptation tacite de voir son acte soumis à l'examen d'un contrôle.

La désignation d'un passeur – à ne pas confondre avec une nomination ou même un “nommé à” –, ne requiert pas l'agrément de l'analysant. D'être ou non prévenu de sa désignation comme passeur par son analyste n'entame pas la dimension interprétative qu'elle prend pour le sujet. C'est une désignation qui, par ailleurs, peut être contestée voire refusée. Le risque, inéliminable du processus de désignation, indique le haut degré de confiance accordé au passeur.

De cette désignation que peut-il en résulter pour le passeur ? Il est fréquent qu'il soit sensible et même affecté, tant par la décision de son analyste que par le témoignage recueilli du passant. L'angoisse, l'inhibition, l'embarras voire l'enthousiasme peuvent accompagner le non-savoir qu'implique l'être dans la passe. L'identification à un passeur idéal n'est, en la circonstance, d'aucun secours. Seule, la naïveté reste la marque d'une certaine fraîcheur dans l'expérience et signe la place tenue par le passeur, celle d'un « je ne pense pas » [\[31\]](#).

Par la désignation du passeur l'AME est au point de passage entre intension et extension de la psychanalyse. En vertu de la garantie qu'offre la reconnaissance de son expérience il permet que se prolonge et se renouvelle ce que *pourrait* être l'acte par lequel advient un analyste.

* Argument de la Soirée de la Soirée de la garantie, « Le passeur, une question pour l'AME », organisée par la commission de la garantie de l'École de la Cause freudienne, 18 mars 2019.

[1] Lacan J., « Discours à L'EFP », *Scilicet*, Paris, Seuil, 1970, 2/3 p. 15.

[2] Lacan J., « Une procédure pour la passe », (1967), *Ornicar ?*, n° 37, avril-juin 1986, p. 7-12.

[3] Lacan J., « Note sur la désignation du passeur », 1974, inédit.

Analystes Membres de l'École et passeurs

Lacan n'a pas été très prolixe concernant l'AME (analyste membre de l'École) [1]. C'est ainsi que dans la version définitive de la « Proposition d'octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École » il se contente de dire ceci : « L'AME ou analyste membre de l'École, (est) constitué simplement par le fait que l'École le reconnaît comme psychanalyste ayant fait ses preuves. » [2]

C'est court on en conviendra. On peut en effet se demander ce que veut dire « un analyste qui a fait ses preuves » et

pourtant même dans le contexte houleux de l'accueil qui a été fait à sa première proposition, on perçoit la dimension de pari et la confiance que Lacan met dans son école.

Je ne rappellerai pas ici l'historique de l'accueil négatif fait à la première version de la proposition. On en trouvera l'écho par exemple dans l'article écrit par Herbert Wachsberger qui figure sur le site de l'École de la Cause Freudienne sous le titre « Une École pour la passe 1967-1994 » [\[3\]](#) ainsi que dans le texte « Raison d'un échec » [\[4\]](#).

Pourtant le docteur Lacan supervise de près le règlement intérieur établi par l'École pour organiser le fonctionnement de la passe, et il vient présenter l'ensemble aux Assises de l'École freudienne de Paris (EFP) en 1969, dans une allocution publiée sous le titre « Adresse à l'École ».

Il y précise son point de vue sur les AME : « De toute façon il faudra bien que vous en passiez par l'attribution à certains de fonctions directives, pour obtenir une distribution prudente de votre responsabilité collective. C'est un usage qui peut se discuter en politique ; il est inévitable dans tout groupe qui fait état de sa spécialité au regard du corps social. À ce regard répond l'AME. Ces nécessités sont de base. Elles pèsent même in absentia pour employer un terme de Freud. Simplement, in absentia, elles se déchaînent dans tous les sens du mot. » [\[5\]](#) (Signalons à ce propos que cette allocution était prononcée dans la suite de Mai 68 et de ses slogans anti- autoritaires).

Distribution « prudente » donc de la responsabilité collective, et usage de l'AME pour faire face au corps social. Pour être l'intermédiaire entre la politique et l'École dont le but n'est pas le bien commun mais le discours psychanalytique, cause du désir dans une institution créée pour la psychanalyse. Ceci fait d'une École une institution qui obéit aux lois en vigueur dans un état de droit mais qui, en son sein est régie par une autre finalité.

La distribution prudente des responsabilités m'évoque un terme qui m'a frappé dans l'introduction à cette soirée proposée par Bernard Lecoeur. Il y parle de discernement, comme la qualité principale attendue par Lacan de l'AME. Ce terme issu de la direction spirituelle selon les principes d'Ignace de Loyola telle que la pratiquent les jésuites n'est pas sans évoquer ce jésuite rebelle que Lacan appréciait particulièrement, Baltasar Gracian, et son traité « *El oraculo manual y arte de la prudencia* ». Au-delà du bien commun, au-delà du raisonnement et spécialement du raisonnement scientifique, la décision prise avec discernement énonce clairement ce qu'il convient de faire pour rejoindre le but ultime qui serait la volonté de Dieu dans le discernement selon Ignace de Loyola, et pour les psychanalystes selon Lacan, pour ce qui serait la cause du désir.

Pourtant Lacan n'idéalise pas l'AME car : « L'analyste ne s'autorise que de lui-même, cela va de soi. Peu lui chaut d'une garantie que mon École lui donne sans doute sous le chiffre ironique de l'AME. Ce n'est pas avec cela qu'il opère. » Comme il l'indique dans la « note italienne », [\[6\]](#) écrite en 1973. Si le psychanalyste est « un saint » ainsi qu'il en fait mention dans *Télévision*, écrit la même année, c'est un saint qui « décharite » et dont le discernement se règle sur l'objet a, déchet, palea qu'il sait incarner à la fin des cures qu'il dirige, et non pas sur l'agalma portée plutôt par l'AE. Il est en effet attendu de l'AME qu'il ait fait la preuve « qu'à s'autoriser il n'y ait que de l'analyste » selon la formule de la Note italienne.

Ce discernement, attendu de l'AME dans les affaires de distribution des fonctions directives dans l'École et d'interface de l'École avec le monde ne le dispense pas d'être –et c'est bien souvent méconnu– au joint de la psychanalyse en extension et en intension : il a en effet le privilège de désigner la pièce la plus délicate du dispositif de la passe : les passeurs.

Il se trouve que j'ai été il y a longtemps nommé AME puis AE et que j'ai fonctionné avec le temps à toutes les places dans le dispositif. Il faut d'abord dire que le dispositif de la passe a changé considérablement depuis de début de l'ECF. Il n'a pas changé dans son principe mais beaucoup dans ses modalités et surtout il s'est tenu à la hauteur « de la subjectivité de son époque » comme Lacan le disait déjà dans « Champ et fonction de la parole » [\[7\]](#).

L'AME correspond dans la passe à la face de désêtre qu'elle comprend, alors que l'AE en représente la face agalmatique, la face de satisfaction de la fin. Le passeur se situe entre les deux. Il faut qu'il ne soit ni fasciné par l'idéal de la passe et en particulier non identifié au passant qu'il entend, mais il doit discerner chez ce passant une singularité qu'il peut accueillir et restituer à la commission comme la « fameuse plaque sensible » que Lacan lui impute d'être. En 1990 à Rennes Patricia Bosquin-Caroz témoignait de cela en disant que, nommée passeur elle était dans un état de « curiosité » à l'endroit de ce qui pouvait faire qu'un passant se présente à la passe. Il fut un temps où le passeur était passif, il notait ce que le passant lui disait sous la dictée et relisait devant un cartel quasi muet le fruit de sa récolte. Ce n'est plus le cas aujourd'hui depuis notamment la refonte du cartel en commission de la passe en 2015 on attend des passeurs qu'ils donnent plus d'eux-mêmes et de leur sensibilité dans la rencontre avec les passants. L'idéalisation de la passe qui a prévalu longtemps figeait les différents acteurs dans une angoisse de mauvais aloi. Jacques-Alain Miller a plusieurs fois indiqué que la passe n'était pas une cérémonie rituelle mais pas non plus une chambre d'enregistrement. Un dialogue entre le passant et le passeur est souvent de mise pour éclairer les points d'ombre.

Beaucoup d'AME ne désignent pas de passeurs. Cela a été un souci pour moi pendant la période où j'étais secrétaire de la passe de la commission A12-B12. Et j'y ai veillé de près .Il

est important en effet d'avoir un nombre de passeurs suffisant pour ne pas emboliser la passe. Il m'est arrivé de téléphoner à des collègues pour leur rappeler cette part de leur fonction. Cependant un AME ne peut pas désigner un analysant sur commande. Là aussi le discernement s'impose : pas tout patient est susceptible de fonctionner comme passeur. Le moment de la désignation aura certainement des effets sur l'analyse. Que l'analyste décide d'en avertir l'analysant ou qu'il laisse à la commission le soin de le lui faire savoir, il y aura des effets sur la cure. Ces effets auront valeur d'interprétation. On ne peut jamais calculer la portée d'une interprétation mais on doit tout au moins tenter de viser juste. Je me suis aidé pour ma part de la « théorie des cycles » de Jacques-Alain Miller [8].

La fin d'un cycle produit en général un effet d'allégement et de satisfaction et si l'analysant désigné passeur est par ailleurs suffisamment engagé dans les affaires de l'École et curieux de la passe, la désignation produit une relance de la cure.

[1] Intervention lors de la Soirée de la garantie, « Le passeur, une question pour l'AME », organisée par la commission de la garantie de l'École de la Cause freudienne, 18 mars 2019.

[2] Lacan J., *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p.243.

[3]

<https://www.causefreudienne.net/une-ecole-pour-la-passe-1967-1994/>

[4] Lacan J., *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 341.

[5] Lacan J., « Adresse à l'École », *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 294.

[6] Lacan J., « Autres écrits Note italienne », *Autres écrits*,

Paris, Seuil, 2001, p.307.

[7] Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p.321.

[8] Miller J.-A., *Effets thérapeutiques rapides en psychanalyse. La conversation de Barcelone*, Paris, Navarin, 2005.

Passeur et AME, analysants engagés

À partir de sa « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », Lacan a instauré une double définition de l'analyste [1]. Il y a l'analyste tel qu'il se pose dans l'après-coup de son analyse et il y a l'analyste tel qu'il se pose dans l'après-coup de sa pratique. « Il y a celui qui a fait ses preuves d'analysant analysé et celui qui a fait ses preuves de praticien. » [2] Comme le signalait Jacques-Alain Miller, il y a deux sources de la reconnaissance de l'analyste, sa propre analyse et sa pratique, et ces deux sources de la reconnaissance ne font que répercuter le décalage du psychanalyste et de la psychanalyse en donnant le privilège de l'analysé sur le praticien, c'est-à-dire sur le produit de l'expérience analytique. Ainsi, Lacan a fait porter l'accent sur l'analysé dans l'analyste, c'est-à-dire sur le destitué plutôt que sur l'institué, et il a mis en garde les analystes praticiens contre le risque de renier, de refuser, de rejeter la révélation qu'ils ont obtenue de leur expérience.

Décalage en effet, car le psychanalyste pour opérer et occuper

la place de semblant d'objet cause pour l'analysant, doit se fermer à son propre inconscient, cependant, dit Lacan, s'il oublie, rejette, « fait interdiction de ce qui s'impose de [son] être, c'est [s'] offrir un retour de destinée qui est malédiction. Ce qui est refusé dans le symbolique [...] reparait dans le réel »[\[3\]](#).

L'inconscient de l'analyste censé se fermer dans l'exercice de sa pratique est une condition lui permettant d'opérer à distance de ses affects, tel un guerrier appliqué, termes que Lacan empruntait à Jean Paulhan à qui il se référait dans sa « Proposition... », pour qualifier le produit d'une expérience analytique. Sans fermeture de l'inconscient côté analyste, pas de place nettoyée pour la singularité d'un autre *parlêtre*. Toutefois, il y a fermeture et fermeture, qui en aucun cas ne peut être ni rejet, oubli, refus, car il s'agit que le praticien en connaisse un bout de l'inconscient dont il est sujet, voire qu'il soit allé très loin dans son élucidation, jusqu'à l'épreuve de la passe et l'outrepasse. Autant dire que Lacan a mis au cœur de la pratique le désir de l'analyste et non pas la maîtrise clinique. Le désir de l'analyste qui s'il n'est pas un désir pur comme Lacan l'exprime dans le Séminaire XI, n'est pas pour autant un désir à la manque, car il vise à ce que l'analysant puisse cerner le noyau de sa jouissance condensée dans l'objet *a*, c'est-à-dire, isoler l'invariant de son mode de jouir. Ainsi, comme l'énonçait J.-A. Miller dans la *Conversation sur la passe* en 2010, le désir de passe répond au désir de l'analyste de conduire l'analysant jusqu'au bout de son analyse. On peut dès lors avancer qu'il plonge ses racines dans le désir analysant de l'analyste à ne jamais cesser à forcer son « je n'en veux rien savoir ». L'analyste est toujours en devenir et aucune instance ne peut garantir qu'il restera sur la brèche du désir de l'analyste. L'exigence éthique demeure avant tout de son côté. Si l'École peut savoir comment est venu à l'analysé nommé AE le désir de l'analyste en donnant à la passe son retentissement public qu'en est-il

de l'AME ? Finalement, l'École ne sait pas grand-chose du désir dont émane sa pratique, elle ne peut que supposer qu'il en sache lui-même un bout, ce qui serait souhaitable puisqu'il a la responsabilité de désigner des passeurs et de façon authentique, non pas pour le statut ou le prestige. Responsabilité éthique puisque le passeur, comme le formulait Lacan, est la passe.

La désignation des passeurs est essentielle au fonctionnement de la passe, elle en est le moteur et celle-ci dépend de la formation analytique de l'AME, dont l'École se fait responsable en vérifiant, avant de le reconnaître comme tel, qu'il fasse contrôler sa pratique. Pourtant à l'ECF le contrôle n'est pas obligatoire, mais une affaire de désir. En effet, dans le même mouvement d'invention de la passe, Lacan a aussi déstandardisé le contrôle en le dégageant de toute obligation didacticienne, et en rendant son exercice libre.

Ainsi, le contrôle considéré dans la perspective de l'Autre qui n'existe pas, sert à maintenir le praticien sur la brèche du désir de l'analyste, qu'il soit ou non confirmé et reconnu par l'École comme AME. Le contrôle pourrait alors venir occuper la fonction d'un ajustement permanent du désir impermanent de l'analyste et maintenir AP, AE, ex-AE et AME sur le qui-vive du désir de l'analyste jamais accompli. Alors, dans ce cas, on peut imaginer que l'AME puisse désigner des passeurs qui seront, comme le rappelait Lacan en 1975, prolongeant sa Proposition de 67 dans sa « Conférence à Genève sur le symptôme », capables de pouvoir suivre la recommandation de Freud et quand ils rencontrent un passant, de ne pas ranger le cas dans un casier et de l'écouter en toute indépendance des connaissances acquises. Lacan poursuit en disant combien c'est difficile, pour des analystes expérimentés de ne pas se souvenir des autres cas quand ils écoutent un analyste témoigner comment il a franchi le pas de s'autoriser. Et c'est pourquoi il a proposé que celui qui

souhaite le faire s'adresse : non pas à un « aîné », un « titularisé », à un « crétin [...] [qui] a déjà tellement de bouteille qu'il ne sait absolument pas, tout comme moi, pourquoi il s'est engagé dans cette profession d'analyste » [4], mais à « des personnes débutantes comme eux dans la fonction d'analyste » [5] : deux passeurs qui porteront témoignage au jury. Dans la *Conversation sur la passe* de janvier 2010, J.-A. Miller disait sans détours que Lacan a introduit des passeurs dans la procédure parce que l'on octroie plus difficilement le titre lorsqu'on est titulaire, que l'on a déjà un titre, et d'autant plus difficilement que le parcours du passant diffère du vôtre. Le passeur incarne donc le désir de nommer et assure que la passe reste vivante dans l'École. Mais à condition que les passeurs soient désignés, comme le disait Serge Cottet dans cette même conversation, en considération du « dénouement de leur expérience personnelle, afin disait Lacan que leur témoignage ressorte du vif même de leur propre passé » [6]. Il est donc attendu que le passeur s'implique dans la transmission.

Le passeur, porte-parole de la passe est avant tout un analysant engagé, sur la brèche et à ce titre il est la preuve vivante que l'AME est resté lui-même sur la brèche du désir de l'analyste. S'il ne s'agit pas pour le passeur de s'identifier au passant, pas question non plus qu'il soit non-dupe. À la passe, on y croit, tel un symptôme, salutaire de la vie d'une École de psychanalyse.

La passe est à ce titre le poumon de l'École et les passeurs en sont le baromètre. Quand il y a pénurie de passeurs ou dysfonctionnement de ceux-ci, cela se répercute toujours sur la passe et finalement sur la vie de l'École. Mais la désignation des passeurs ne peut pas non plus répondre à un appel sauvage de l'École, elle est à chaque fois à peser au cas par cas et le contrôle peut servir à l'AME, à cerner sur quoi et pourquoi il désigne un analysant passeur. À l'École revient surtout la responsabilité éthique de veiller à la

formation de chacun de ses membres.

[1] Intervention lors de la Soirée de la garantie, « Le passeur, une question pour l'AME », organisée par la commission de la garantie de l'École de la Cause freudienne, 18 mars 2019.

[2] Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Le réel dans l'expérience analytique », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université de Paris VIII, leçon du 18 novembre 1998, inédit.

[3] Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet*, n°1, Paris, Seuil, 1968, p. 23.

[4] Lacan J., « Conférence à Genève sur le symptôme », *La Cause du désir*, n°95, Paris, Navarin, avril 2017, p. 10.

[5] *Ibid.*

[6] Cottet S., « Conversation sur la passe », *Supplément à la Lettre mensuelle*, janvier 2010, p. 71.

Désignation et désir de passe

Le titre de cette soirée, « Le passeur, une question pour l'AME » me paraît situer la place et la fonction de l'AME dans notre École de façon pertinente [1]. En effet, le titre d'AME a toujours subi une certaine déflation de la part de Lacan qui n'a cessé de déprécier ce titre qui indiquait la compétence liée à l'expérience plutôt qu'à un désir inédit. Dans la

conclusion donnée au Congrès sur la passe [2] et la transmission à Deauville, en 1978, non seulement il dit que la passe est un échec, mais il fait le constat que ceux qui s'y présentent, sont des AME et ça ne l'intéresse pas d'avoir le témoignage des analystes confirmés pour saisir ce moment où on s'autorise à devenir analyste.

Il y a, si on se réfère aux textes de Lacan, un gap entre l'AME et l'AE, celui qui dirait « ce qui lui est passé dans la boule pour s'autoriser à être analyste ». Il me semble qu'aujourd'hui, cette question du passage de l'analysant à l'analyste n'est pas au centre de la passe, c'est la fin de l'analyse comme solution *sinthomatique* qui est attendue pour nommer un AE. Il y a plusieurs causes à ce déplacement mais ce soir, la question n'est pas directement centrée sur ce point.

Elle interroge l'AME en tant qu'il a à désigner son analysant comme passeur, désignation qui a des conséquences dans l'analyse de ce dernier mais aussi l'implique dans l'École et de fait, l'en fait responsable. En effet, cette désignation n'est pas seulement un acte qui introduit un analysant à prendre une place ou une fonction dans l'École comme participer à l'une de ses actions, à écrire pour les Journées d'Automne, etc. Ce sont des actes de l'analyste qui ont des effets interprétatifs dans une cure mais la désignation du passeur est d'un autre registre. Elle noue à l'acte de l'analyste, L'École de la passe par la désignation de celui qui va être projeté dans le dispositif le plus pointu et le plus essentiel de la transmission de la psychanalyse. Et de ce fait, elle donne à l'AME l'occasion de prendre sa part dans le fonctionnement de la passe.

En ce qui concerne l'analysant, le signifiant *passeur* est à lui seul la marque de cette irruption de la passe dans son parcours. Ce n'est pas n'importe quel signifiant. C'est un signifiant marqué d'une histoire et d'un désir, celui de Lacan, et qui perdure. Il pourra en tirer quelques conséquences concernant sa propre analyse mais aussi le désir

de son analyste. Il devra s'acquitter d'un certain savoir pour assurer le bon fonctionnement de la procédure. Il aura à accueillir le passant pour que son témoignage se fasse dans des conditions optimales de confiance. Le passeur est celui qui rencontre le passant, recueille son témoignage et se fait page blanche pour en transmettre le vif. Il s'agit d'être à la hauteur de cette tâche. Le passeur doit aussi être capable de se laisser guider par les diverses façons dont le passant veut témoigner. Rien n'est écrit sur ces modalités et le principe du témoignage impose de laisser le passant choisir le nombre de séances dont il a besoin pour le faire, la façon dont il va parler à l'un et à l'autre simultanément ou plutôt successivement, etc. Le passeur doit faire preuve d'une certaine souplesse pour laisser le passant faire son témoignage selon ses propres choix. Mais surtout, le passeur doit être capable de prendre le témoignage à la lettre, ce qui signifie qu'il doit pouvoir en transmettre la logique et les points cruciaux en étant le plus fidèle au discours du passant. Il s'agit en effet, d'une transmission authentique qui requiert l'attention et la littéralité à la parole du passant.

Nous n'avons pas énormément d'écrits nous indiquant sur quels critères nous appuyer pour désigner un passeur. D'où notre responsabilité dans ce choix. Responsabilité sans pour autant la garantie absolue qu'il sera « un bon passeur », formulation qui semble vouloir dire quelque chose et qui circule dans les Commissions de la passe successives. Faut-il y voir une appréciation, voire une reconnaissance du passeur idéal ? Ce choix du passeur repose pourtant sur une lecture du moment où se trouve cet analysant dans sa cure plutôt que sur une évaluation de ses capacités à faire le passeur. Fait-on d'ailleurs le passeur ? « Le passeur est la passe »[\[3\]](#), a dit Lacan. Formule énigmatique et qui relève pourtant d'une définition sans compromis. Être passeur ne s'apprend pas, ne se transmet pas. C'est une expérience. Certes, le passeur devra en cerner les contours, ni analysant ni analyste mais

les deux à la fois, pas sans le désir de savoir qui les anime.

C'est aussi par le biais du passeur que l'AME se connecte avec la passe. En le désignant passeur, l'analyste en question considère que son analysant a atteint un certain point dans son analyse où il reconnaît ce moment particulier de passe défini par J.-A. Miller comme la passe 1, celle qui a lieu dans l'analyse. Avons-nous des critères, des lectures de ce moment de passe ?

En ce qui me concerne, je pourrai indiquer deux points qui m'ont permis de m'orienter dans cette décision. Le premier concerne le moment où l'analysant a pris la mesure de sa position dans l'Autre et ses conséquences, à savoir qu'il a pu avoir une idée de la façon dont il était prisonnier de son mode de jouir. Lacan le dit dans son Séminaire « Le moment de conclure ». Il s'agit, dans une analyse de « savoir ce dans quoi on est empêtré » [\[4\]](#). L'autre repérage qui permet de situer le moment de passe, est la chute du sujet supposé savoir qui survient quand l'analysant éprouve l'usure du déchiffrage et s'interroge sur la suite de son analyse. C'est ce questionnement nouveau qui constitue le virage où s'amorce le changement qui va de la fin du déchiffrage et de l'amour de la vérité vers le réel du *sinthome*.

Il est délicat de transmettre un exemple singulier mais j'en donnerai tout de même un aperçu. Pour cet analysant, le travail analytique a isolé la formule du fantasme : se faire l'objet déchet et a permis son extraction. Un rêve est venu préciser l'après-coup de cette traversée : il s'agit de l'apparition d'une sorte de marionnette que le sujet traîne avec lui et qui incarne, selon lui, la pulsion de mort, soit sa part de jouissance méchante et mortifiée qu'il isole dans le rêve et dont il prendra la mesure dans la suite de son analyse.

La désignation comme passeur veut aussi toucher à l'accès vers l'École. Elle se veut une interprétation calculée d'un « tu peux en être », d'une autorisation à y loger son désir

d'analysant au service de la cause analytique. Et cela, par la passe qui constitue un engagement dans l'École qui est un des noms du désir de l'analyste. C'est un pari sur l'École de la passe dont le passeur se fait le joint, celui qui porte l'expérience de la transmission avec son corps, – celui du passant étant justement relativement effacé dans la procédure. C'est cette présence-absence entre le passeur et le passant qui fait tout l'enjeu d'une transmission, l'obtention du titre d'AE restant à la charge de la Commission qui, du témoignage, fera le pari de la passe 3. Le passeur reste dans l'ombre. L'AE brille. Mais tous les deux ont su faire entendre un témoignage de passe qui passe...

[1] Intervention lors de la Soirée de la garantie, « Le passeur, une question pour l'AME », organisée par la commission de la garantie de l'École de la Cause freudienne, 18 mars 2019.

[2] Lacan J., « Conclusions », *Lettres de l'École freudienne de Paris*, n° 23, 1978.

[3] Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, pp. 243-259.

[4] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXV, « Le moment de conclure », leçon du 10 janvier 1978, inédit.

Une École qui répond du réel

Au cours des réunions de la commission de la garantie, l'accent a été mis sur le lien intrinsèque des AME à la passe, qui se fait par la désignation des passeurs [1]. L'accent a donc été porté aussi sur les passeurs. Comment apparaissent-

ils hors du dispositif ? Il me semblait impossible, quasi structurellement, d'en parler sans prendre le risque de donner des sortes de clés ou pistes à suivre, ce qui irait à l'encontre même des modalités d'extraction de savoir propres à l'école de Lacan. Une École qui répond de A barré là où « la position analytique c'est la position féminine, c'est l'analogue de la position féminine » ^[2], ce qui fait « le psychanalyste *Sinthome* et non la psychanalyse » ^[3]. Dans les écrits de l'École, traitant de ce sujet, on ne retrouve pas de textes princeps et Lacan, lui-même, a été très discret en ce qui concerne les AME et les passeurs. Il est attentif à ne pas « vendre la mèche du baratin au passeur » ^[4] à ce moment-là concernant la différence qui distingue *désêtre* et *destitution subjective* : on pourrait s'en servir trop vite. Or, c'est aux passeurs de trouver la mèche et sans baratin.

L'impossible lacanien n'étant pas de méconnaissance mais de structure, il n'y avait pas lieu de se détourner de la question de l'AME et du passeur, au contraire il s'agissait peut-être de la revivifier à la lumière de ce qui fait que l'École répond de A barré, c'est-à-dire du réel comme universel de la jouissance du *parlêtre*, propre à chacun, incollectivisable.

Dans son Acte de fondation, Lacan entreprend de rompre le clivage entre *expérience* et *carrière* en vigueur à l'IPA car ceci ne pouvait aboutir à rien d'autre qu'à limiter l'expérience elle-même voire à l'effacer. De fait, l'identification à l'analyste y marquait le terme heureux d'une analyse.

Lacan a remis l'inconscient au centre de toute *formation* qui commence à l'entrée même dans la cure. Il s'agissait donc déjà de penser une École qui réponde de A barré par rapport à l'A complet des autres discours. Il est remarquable que des textes comme *La méprise du sujet supposé savoir* et *La psychanalyse. Raison d'un échec* soient contemporains de la *Proposition*. Dans

le premier, Lacan rappelle que la pulsion de mort fait barrage à toute progression linéaire du savoir comme plus tard l'insistance du réel attachée à l'objet. « Qu'il puisse y avoir un dire qui se dise sans qu'on sache qui le dit » voilà ce que l'on refusait de voir, voilà aussi ce qu'il y a lieu de vérifier dans l'expérience. Et doit être maintenu que « La position de l'analyste est suspendue à un rapport si béant qu'il est requis de construire la théorie de la méprise essentielle au sujet de la théorie que nous appelons le sujet supposé savoir (...) Une théorie incluant un manque qui doit se retrouver à tous les niveaux, s'inscrire ici en indétermination, là en certitude, et former le nœud de l'impénétrable. »^[5] Il faut à l'analyste trouver la voie de son acte. Élucubrer pour serrer ce qui fait garantie en acte est peut-être la voie de notre réflexion de ce soir. La *raison d'un échec* tient à ce que le réel ait été méconnu. De ce point de vue, la passe et ce que nous appelons peut-être improprement la garantie (les AME) sont solidaires quant à le maintenir face « aux impasses croissantes de la civilisation »^[6].

L'AME : double face

L'AME présente à l'extérieur, *extension* (versant A) une surface, un tableau, voire une vitrine : il est celui que l'École reconnaît comme ayant fait ses preuves, « simplement » indique Lacan avec une pointe d'ironie qui est à son égard constante. Elle est, me semble-t-il, une invitation à ne pas laisser se refermer de sitôt la barre d'où s'est révélé dans sa cure, le réel dont il s'assure et non la vérité qu'il a découvert, menteuse. C'est là que je logerais l'ironie comme lorsqu'il parle d'une liste nécessaire au titre, ou du fait que l'AME ne fait pas tache dans le tableau. Plus parlante est l'analogie que propose Jacques-Alain Miller, avec celui qui participe au banquet, au banquet selon Dante où l'on mange le pain des anges. « Les AME ça fait âme et pour faire le corps de âmes, il faut sans doute que chacune ait laissé le sien

derrière elle. Ou plutôt, ce sont des âmes qui ont mangé leur corps » [\[7\]](#) et cela éclaire en tous cas le repère pris dans une jouissance insymbolisable.

Le versant *intension* de l'AME est du côté de l'Autre barré, de la passe dans la désignation des passeurs. Le terme de désignation, ne signifie pas interprétation mais acte. Cependant peut-on exclure qu'il n'ait aucun effet d'interprétation ? C'est une question qui se pose du fait de l'après coup de la désignation, qui vaut pour l'AME aussi bien, au sens où « Mon entreprise ne dépasse pas l'acte où elle est prise, et que donc elle n'a de chance que de sa méprise » [\[8\]](#), mais méprise n'est pas échec, « Il ne suffit pas qu'il échoue pour réussir » [\[9\]](#).

Le passeur est La passe

Quant au passeur, Lacan dit de lui qu'il est la passe, au sens où il l'est encore alors que pour le passant quelque chose est passé. J.-A. Miller le formule ainsi « L'analysant dans la passe touche à l'être, c'est-à-dire qu'il n'est plus comme sujet défini du manque à être (...) Le passeur est dans le problème dont le passant pense avoir la solution ou encore le passeur est dans le moment de conclure, le passant dans l'instant de voir » [\[10\]](#). Ce qui apparaît en tous cas c'est que ce n'est pas une question de temporalité mais de temps logique. Le moment de conclure pour le passeur peut durer encore un certain temps ou un temps certain, Viviane Marini Gaumont en avait témoigné [\[11\]](#), Lacan la désignant comme passeur lui avait dit : « c'est ce qui se passe à la fin d'une analyse », son analyse a duré encore un certain temps. De même pour le passant, des AE ont repris une analyse ou bien des passants non nommés ont refait la passe.

Ce qui est attendu des passeurs est à *cerner*, on ne manque pas de bribes, d'attentes issues des cartels de la passe, et de notes éparses. Le passeur est dit « plaque sensible », ce qui

renvoie à impressionnable, non pas sur le plan imaginaire mais sur le plan réel ; la plaque est à la fois peu épaisse mais suffisamment rigide pour que quelque chose s'y arrête, s'y marque, s'y *impressionne*, mais pas tout. Lacan a pu indiquer que le passeur n'est ni enregistreur, ni juge. Il a pu regretter, dans la *Note italienne*, que les passeurs n'aient pas fait place à l'enthousiasme dont témoignait le passant, ne l'aient pas attrapé dans l'association paradoxale où le désir de l'analyste émerge de la place où celui-ci se révèle rebut de l'humanité. Il y a après l'impuissance, la satisfaction du possible au-delà de l'impossible. Cela ne survient pas sans *effets*, ceux-ci en sont la marque. « À ses congénères de "savoir" la trouver, » [\[12\]](#) cette marque. Les guillemets sur le mot savoir le relativisent. Là encore pas d'absolu, particulièrement pour les plaques sensibles, les congénères. Pas question de traquer la marque ou de la contrer pas question d'y mettre son être. Pour autant donc les passeurs n'ont pas à être trop incertains sur ce qu'ils entendent et veulent transmettre. Il leur est possible de poser des questions. Dans le moment où ils en sont eux-mêmes, « du vif même de leur propre passé » [\[13\]](#) ils ne peuvent que vouloir se laisser traverser par ce pas de plus que le passant aurait à leur transmettre. Ils se retrouvent donc non pas solidaires mais solidarisés dans ce qui va surgir de celui qui est arrivé à ce point de faire la passe.

D'une certaine manière, ce vidage de l'imaginaire et l'(a)perception du réel sont perceptibles dans la cure. Ils vont de pair avec un bougé dans le transfert qui se détache et passe à l'École au-delà ou autrement que sur le mode du travail à accomplir pour être membre ou AME. Le *désêtre* a délogé le narcissisme et le sujet, un quasi pur sujet est déjà sur la voie du rebut. Un retour sur l'effet interprétation de la désignation du passeur, à partir de ce repère. Il m'est arrivé de désigner des passeurs, l'après coup m'a montré que l'effet *École/Cause* avait décollé le transfert et éclipsé l'interprétation purement subjective. Comment *faire*, est venu,

chez l'analysant à la place de comment être là-dedans. J'ai considéré par-là que l'acte de le désigner avait été assez juste.

[1] Intervention lors de la Soirée de la garantie, « Le passeur, une question pour l'AME », organisée par la commission de la garantie de l'École de la Cause freudienne, 18 mars 2019.

[2] Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. L'Être et l'Un », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, leçon du 2 mars 2011, inédit.

[3] *Ibid.*, leçon du 9 mars 2011.

[4] Lacan J., « Discours à l'École freudienne de Paris », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, Avril 2001, p. 273.

[5] Lacan J., « La méprise du sujet supposé savoir », *Autres Écrits*, *op.cit.*, p. 337.

[6] Lacan J., « La psychanalyse. Raison d'un échec », *Autres Écrits*, *op.cit.*, p. 349.

[7] Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Le banquet des analystes », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, inédit.

[8] Lacan J., « La méprise du sujet supposé savoir », *Autres Écrits*, *op.cit.*, p 339.

[9] *Ibid.*

[10] Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Des réponses du réel », enseignement prononcé dans le cadre du département de

psychanalyse de l'université Paris VIII, leçon du 4 février 1987, inédit.

[11] Marini –Gaumanot Viviane intervient dans le cours de Miller J.-A, « L'orientation lacanienne. La question de Madrid », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, leçon du 28 novembre 1990, inédit.

[12] Lacan J., « Note italienne », *Autres Écrits, op.cit.*, p 308.

[13] Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres Écrits, op.cit.*, p. 255.